

Claude Devis, vicaire de Saint-Pierre

Lorsque commença la Révolution le vicaire de Saint-Pierre s'appelait Claude Devis. Il était originaire de Neulise. Dès sa sortie du grand séminaire, il avait été envoyé comme vicaire à Saint-André-d'Apchon ; C'est là que M. Caquet, alors curé de Saint-Pierre, et qui était né à Saint-André, l'ayant connu, l'apprécia et le demanda comme vicaire.

Lorsque l'assemblée nationale ordonna aux prêtres de prêter serment à la constitution civile du clergé, il s'y refusa, et par son attitude énergique, par une protestation écrite qu'il fit publier, il ne contribua pas peu à éclairer et à affermir un grand nombre d'ecclésiastiques du voisinage.

L'autorité civile lui ayant défendu de prêcher, pour ne pas laisser la chaire muette pendant le carême de 1791, il lut aux fidèles des passages de Bourdaloue sur l'immixtion des pouvoirs civils dans le gouvernement de l'Eglise. Il fut pour cela dénoncé, et obligé de comparaître devant le tribunal du district.

Peu après, ne pouvant même pas adresser une exhortation publique aux enfants qu'il venait d'admettre à la première communion, il les conduisit à la sacristie pour leur lire quelques lignes qu'il avait écrites. L'émotion est telle lorsqu'il s'écrie en terminant : « Qu'allez-vous devenir mes enfants ? » que tous éclatent en sanglots.

Enfin M. Caquet et M. Devis durent céder la place au prêtre assermenté. M. Devis trouva un refuge chez le lieutenant général, M. de Meaux.

Lorsque, en août 1792, un décret d'avril vint obliger tous les prêtres insermentés à chercher un asile dans les pays étrangers M. Devis sortit de Montbrison en plein jour, au vu et au su « des patriotes ». Mais pendant la nuit, il rentra en ville pour continuer à rendre aux catholiques, « au péril de sa vie », les services de son ministère devenus plus nécessaires que jamais.

(*Bulletin de Saint-Pierre*, n° 158 du 19-11-1911)

*

* *

Nous avons déjà vu comment M. l'abbé Devis condamné à s'exiler était rentré secrètement à Montbrison pour continuer, au péril de sa vie, son ministère auprès des âmes. Il dut se cacher dans la maison hospitalière des de Meaux où déjà, avant sa proscription, il avait trouvé asile. Mais sa présence à Montbrison ne pouvait tarder à être connue des révolutionnaires, et, naturellement, on le chercha dans les maisons qui déjà étaient suspectes. Les alertes étaient fréquentes. Un jour il faillit être pris. Déjà toutes les issues de la maison étaient gardées par les soldats. Impossible de fuir. Alors une des personnes de la famille communique à tout hasard le secret à l'officier qui commandait la troupe. Celui-ci, soit qu'il fût flatté de cette marque de confiance, soit qu'il ne partageât pas toutes les fureurs des révolutionnaires, fit arrêter les recherches et M. Devis fut sauvé. Mais la situation n'était plus tenable et c'est alors, sans doute qu'il s'enfuit dans la Montagne avec le jeune Augustin de Meaux, le grand-père du vicomte Camille de Meaux, décédé il y a quatre ans, qui venait de sortir de l'école militaire d'Effiat. « Quand on se croyait à l'abri des révolutionnaires, raconte M. de Meaux dans les souvenirs de la vie de son grand-père, l'abbé disait la messe dans quelque cachette reculée, mon grand-père la servait ; quelques paysans assistaient au Saint Sacrifice célébré comme au fond des Catacombes ; puis de temps en temps on venait avertir le prêtre de se hâter parce qu'on avait aperçu les gendarmes ».

Un soir, comme l'abbé et son jeune compagnon déguisé en paysan, se chauffaient dans une maison qui devait leur servir d'abri pour la nuit, un homme arrive de Montbrison, on l'interroge sur les nouvelles de

la ville : « Oh ! il n'y a rien de nouveau, dit-il, si ce n'est qu'on a exécuté M. de Meaux à Feurs. » C'est ainsi que le jeune de Meaux apprit la mort de son père. Il lui fallut cacher une émotion qui l'aurait trahi. Le lendemain tous ses cheveux étaient devenus blancs ; il avait vingt ans.

L'abbé Devis parvint alors à rentrer de nouveau à Montbrison mais ne pouvant plus y exercer son ministère comme il l'aurait voulu, il alla se réfugier à Neulise, sa paroisse natale, emmenant avec lui bon nombre de personnes notables de Montbrison que leur condition et leur attachement à la foi exposaient aux plus grands dangers.

(Bulletin de Saint-Pierre, n° 159, du 26-11-1911)

*

* *

Le zèle héroïque que M. l'abbé Devis avait déployé au service des âmes, à Montbrison, et spécialement sur la paroisse de Saint-Pierre, s'exposant presque chaque jour à être arrêté et conduit au terrible tribunal de Feurs, d'où l'on ne sortait guère que pour la guillotine ou les horribles fusillades de « l'allée du Rosier », il le déploya dans la région de Neulise.

Obligé de se cacher pendant le jour, il consacrait presque toutes ses nuits au ministère des âmes, se transportant partout où il y avait du bien à faire. Une nuit il parcourut jusqu'à neuf paroisses, volant au secours des malades. Aussi, il fut bientôt signalé à la haine des révolutionnaires et il n'y eut rien qu'on ne mit en œuvre pour s'emparer de sa personne. A plusieurs reprises il n'échappa de leurs mains que par miracle.

Tandis qu'il se préparait à célébrer la messe à Saint-Symphorien-de-Lay, les révolutionnaires cernent la maison, l'abbé Devis n'a que le temps de prendre le saint Ciboire et va se réfugier dans les combles de la maison. Pendant des heures il se tient sur le bord inaccessible d'un toit, le moindre mouvement pouvait le précipiter en bas ; mais il est sauvé avec son précieux trésor.

Lorsque la paix fut revenue, il fut nommé curé de Saint-Jodard : là, tout en accomplissant son ministère il instruisait de jeunes enfants qu'il destinait au sacerdoce : bientôt la cure devint trop petite, et c'est alors qu'il éleva les premiers bâtiments du séminaire dont l'administration diocésaine le nomma supérieur. Toute sa vie se consuma dès ce moment à la formation de ces jeunes âmes qu'il voulait donner à Dieu ; vie sainte, toute faite de travail, de mortifications, de prière, vie passée dans une union intime avec Dieu qui bien souvent le favorisa de grâces spéciales, de secours miraculeux. Pour n'en citer qu'un : chaque dimanche, un peu avant le souper, les élèves se réunissent à la chapelle pour chanter complies ; c'est l'accomplissement d'un vœu fait par M. Devis au moment où un incendie menaçait de dévorer le séminaire et qui s'éteignit soudain à la prière du saint supérieur.

La paroisse de Saint-Pierre peut être fière d'avoir eu pour pasteur un tel prêtre. Que sa protection s'étendent encore sur cette église qu'il a si bien évangélisée.

(Bulletin de Saint-Pierre, n° 160, du 3-12-1911)